

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030218

Optique *169286*  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *41.94*

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

*EL HACHIMI HAKIMA*

Date de naissance : *27/10/159*

Adresse : *Cité EL MADA C m° 23 ERAC Bouagane Agadir*

Tél. : *0661.33.60.13* Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Ilham OULHOUS*  
Dermato - Vénérologue  
13 Al Hassan II, Imm. Hassan II  
Tel: 05 28 84 44 66

Date de consultation : *13/06/2023*

Nom et prénom du malade : *EL HACHIMI HAKIMA* Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Dermatose*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3.06.2023	CS	300,00	INP: 041117052	Dr. Ilnam OULHO Dermato - Vénéré 3 Ay Hassan II Tél: 05...

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie 20 Aout RIZKI Ahmed - Pharmacien Alboukhari N°180 Erc Bouarje Tél: 05 28 23 32 79	13/06/23	Pharmacie 20 Aout Dr. RIZKI Ahmed - Pharmacien Av: Imam Alboukhari N°180 Erc Bouarje AGADIR - Tél: 05 28 23 32 79 830,06

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	20/07/10 20/07/10		

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

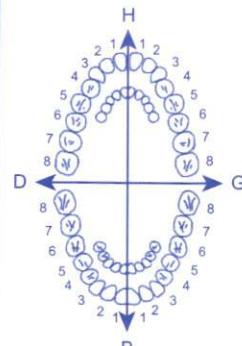
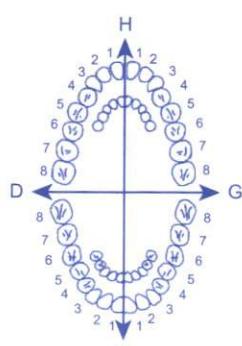
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....
		.....				.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Ilham OULHOUS**

Dermatologue - Vénéréologue

Spécialiste des maladies et chirurgie  
de la peau , de l'ongle et du cuir chevelu  
maladies sexuellement transmissibles  
cosmétologie médicale , comblement  
laser épilatoire et vasculaire  
Greffé de cheveux

**الدكتورة إلهام الحوس**

إختصاصية في الأمراض

الجلدية و التنسالية

جراحة وحساسية الجلد

طب التجميل و الليزر

زراعة الشعر

## ORDONNANCE

Agadir, le  
**13 JUIN 2023**

Dr. RIZKI Ahmed - Pharmacie Agadir  
Av. Imam Al-Boukhari N°180 Ercac Boudjellal  
AGADIR - Tel: 05 28 23 32 79

165,00

1) Rosakalun kem

165,00 (اف) / - le matin .

2) Rosekem she nettoyant

for la toilette (cavages).

25000

3) TETROREUBORIL A2

25000 (اف) / - le matin .

4) PROTEK TAN

Hs le multi expert



[www.dermatologue-agadir.com](http://www.dermatologue-agadir.com)



Dermatologue-Agadir



Dermatologue\_Agadir

Av hassan II, Imm Hassania , N °3 1er étage (en face du siège de la Banque Populaire)

Tél : 05 28 84 64 84 E-mail : oulhouisi@hotmail.com

Dr. OULHOUS Ilham

**DEMANDE D'EXAMENS**

Pour **EL HACHIN /**

**HAKINA .**

Date : **13.6.23**

- NFS Plaquette  
 VS  
 CRP

Glycémie       HB glyquée

HBA 1C  
 Urée  
 Créatinine  
 Acide Urique  
 Cholestérol T  HDL  LDL

Triglycérides  
 Bilirubine T/D/I  
 TGO –TGP       GGT  
 PAL  
 CTF  
 Ionogramme  
 Amylase  
 Lipase  
 BHCG plasmatique  
 Ferritine

Facteurs rhumatoïdes  
 AC CCP  
 ASLO  
 Electro des prot

Protéinurie de 24 h  
 Clearance de la créatinine  
 Examen mycologique squames  
 < Ex direct       ongle  
 culture       cuir chevelu  
 Autres :

- TP  
 TCK  
 Groupe Sanguin (RH)

TSH us

T4L  
 T3L  
 ACTPO       AC Thyroglobuline  
 PSAT  
 HIV       sérologie de chlamydia trachomatis

AGHBS  
 AC HVC  
 AC Hbs  
 VDRL       TPHA  
 Sérologie de toxoplasmose  
 Sérologie de la rubéole  
 Vit D Totale  
 Cortisolémie       ACTH  
 AC Anti-nucléaires  
 AC Anti-DNA natif  
 AC Anti ECT

CPK  
 LDH  
 Troponine  
 BNP/ Pro BNP  
 Excoproparasito des selles x 3

Micro albuminurie  
 EC BU  
 Ex cytobactériologique  
 prélèvement vaginal

*Dr. Ilham OULHOUS*  
*Dermato - Venérologue*  
*N° 3, Av.Hassan II, Km. Hassani,*  
*Tél: 05 28 84 64 84*

*Dr OULHOUS ILHAM  
Dermatologue Vénéréologue  
Spécialiste des maladies et chirurgie  
de la peau, de l'ongle et du cuir chevelu,  
Maladies sexuellement transmissibles,  
Cosmétologie médicale, comblement*

*Agadir le : 13/06/2023*

## **FACTURE N 625/23**

**ICE N°001652668000001**

Je soussignée, Dr OULHOUS ILHAM certifie que  
**Mme EL HACHIMI HAKIMA** a effectué une  
consultation.

Les honoraires étant de 300.00 DH.

Signé  
Dr OULHOUS Ilham  
*Dr. Ilham OULHOUS*  
Dermato - Vénérologue  
N° 3, Av. Hassan II, Imm. Hassania  
Tél: 05 28 84 64 84

---

Av Hassan II, Imm Hassania, n°3, 1<sup>er</sup> étage (en face du siège de la banque populaire)  
Tél. 05 28846484 - E-mail oulhousi@hotmail.com